

DELIBERATION N° 04.02/2024

-- -- -- --

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf février à 18h30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno CELLIER, Président.

-- -- -- --

Nombre de conseillers en exercice : 14

Date de convocation du Conseil d'Administration : 13.02.2024

-- -- -- --

PRESENTES : Bruno CELLIER - Martine BAURIN - Christiane DENORME - Brigitte HARLAUX - Claudie DURIEUX - Jeannine FLAMENT - Catherine TONDREAU - Dominique BUSSIGNIES - Thomas HALLUIN - Florence LIENARD - Martine BASSEZ - Nathalie AUGAIT –

Absent.e.s : Sylvie GUILLEMIN - Marcel PATOU

Secrétaire de séance : Thomas HALLUIN

OBJET : Secours à distribuer 2024

Sur proposition, le conseil d'administration valide, à l'unanimité, l'octroi des secours suivants pour 2024 :

AUX PERSONNES INSCRITES SUR LES LISTES DE SECOURS :

- en espèces, sur la base de 133.80 € en 2023 pour le paiement de combustibles divers. Valeur indexée sur le coût de la vie (ménage hors tabac- 117.54 (indice 10/2023) / 113.90 (indice 10/2022)
 - **soit 138.10 € pour 2024 Remis en totalité en fin d'année ;**
- **pommes de terre par an sous forme de bon d'achat de 12 euros (+50 % pour les ménages)**
- **80 € en bon d'alimentation à Noël 2024 (+50 % pour les ménages)**

AUX BENEFICIAIRES DU RSA DOMICILIES CHEZ LEURS PARENTS :

- en espèces, sur la base de 66.90 € en 2023 pour le paiement de combustibles divers. Valeur indexée sur le coût de la vie (ménage hors tabac- 117.54 (indice 10/2023) / 113.90 (indice 10/2022)
 - **Soit 69.00 € pour 2024 - Remis en totalité en fin d'année.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Publié sur le site Internet le 22.02.2024
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le
21.02.2024 Numéro unique de
télétransmission ID 059-265905596-
20240219-240221_D1609VD-DE

Le Secrétaire,
Thomas Halluin



Le Président,
Bruno CELLIER